

ON S'ABONNE :

A CHEZ M. DE LAUNAY, au Bureau du Journal, à Paris, rue de Valenciennes, n° 10.
A CHEZ M. DE LAUNAY, au Bureau du Journal, à Paris, rue de Valenciennes, n° 10.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE
ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT
PAR ANNEE, en avance, 6 francs.
PAR SEMESTRE, en avance, 3 francs.

INTERIEUR.

CONSTANTINOPLE, 9 Septembre.

Nous allons continuer l'examen du règlement sur les constructions. Nous en sommes restés à l'article 9 inclusivement. Voyons si on se trouve pas dans ceux qui suivent et si au milieu de leurs excellentes dispositions, quelque incohérence ou quelque lacune. L'article 10 fixe la hauteur que devront avoir les maisons qui seront désormais construites : 13 pieds pour celles en bois, 20 pour celles en pierre, et là où les règlements en vigueur ne s'y opposeront pas, ces dernières pourront avoir un ou deux pîcs de plus.

Nous regrettons de le dire, l'article 10 fait un concession dont l'avenir démontrera le danger : il permet la reconstruction en bois ; il est vrai que le règlement cherche à amoindrir ce danger par quelques dispositions subordonnées dont il sera parlé. Nous soulignons tout ce qui est en italique ; nous franchement nous ne l'espérons pas ; nous en dirons les raisons ultérieurement.

Les demi-mesures n'ont, la plupart du temps, d'autre effet que de compromettre les idées utiles. Les mesures complètes seules peuvent atteindre le but désiré. Or, ici, qu'y avait-il à faire? Décider que toute maison incendiée ne pourrait être reconstruite en pierre. Si nous sommes bien informés, c'est bien la suite d'abord la pensée du gouvernement ; mais en présence des réclamations, des objections, des intercessions, des supplications, des lamentations venues des quatre points cardinaux de la capitale, il y a renoncé. A-t-il bien fait? Nous ne le pensons pas.

Il est bien sans doute d'avoir égard aux prières et aux larmes des malheureux, car c'était en très grande partie les tout petits propriétaires, toujours les plus nombreux, qui réclamaient avec le plus d'insistance. Mais nous ferons-nous, disaient-ils, en se lamentant. Nous n'avons pas même les moyens de faire reconnaître les incendies, nous n'avons pas même les moyens de faire reconnaître les incendies, nous n'avons pas même les moyens de faire reconnaître les incendies...

pu suffire à toutes les demandes, qui auraient été soumises à une commission dont la fonction eût consisté à vérifier les titres de propriété et la situation de fortune des demandans, afin qu'autant que possible il ne fut porté qu'à ceux dont le besoin aurait été réellement reconnu, et qui se seraient engagés, sine qua non, à ne donner à l'argent reçu que la destination avouée.

Cette somme, nous en convenons, est énorme, surtout si l'on considère que le trésor public suit à peine aux divers services de l'état. Il faut donc indiquer comment il aurait pu et pourrait encore se la procurer sans nuire à ses services et sans grever son avoir d'une dette aussi forte. Notre intention, en effet, n'est que d'indiquer aujourd'hui l'idée dont la réalisation nous paraît de nature à donner, au présent résultat sans sacrifier d'aucune sorte, nous réservant de développer plus tard.

On sait que de tous les états, la Turquie est le seul qui n'ait pas de dette publique ; et l'on sait encore que sa situation, comme garantie de solvabilité, est des meilleures à tous les points de vue : son gouvernement n'a jamais demandé de capitaux ; on lui en propose offert à de bonnes conditions, et toujours il les a refusés. Les besoins de la place demandaient une somme d'économie pour son propre papier afin de lui maintenir toute sa valeur, et il fonda cette banque au capital de 25 millions, et si tard, ce capital était reconnu insuffisant, c'est lui, nous nous l'avons dit dans une de nos précédentes feuilles, lui tout seul encore qui l'augmenterait dans la proportion des besoins. Donc son papier a du crédit, et il en a, parce que celui qui le met en circulation donne toutes les garanties désirables de solvabilité. En un mot, on a confiance en lui, et la confiance est la plus riche banque du monde.

Cependant l'idée que nous avons énoncée ne tire son mérite ni de la solvabilité du gouvernement, ni de son crédit, ni de la confiance qu'on lui accorde et que tous les banquiers de l'Europe seraient si bien disposés à lui accorder, comme nous venons de le dire. Ces choses seraient suffisantes partout, et nous consentons néanmoins à les considérer que comme secondaires.

Règle générale : en matière de papier-monnaie, celui dont la valeur repose sur un gage certain, est toujours recherché, et toujours son crédit s'accroît dans la mesure de la plus-value du gage. Il suit de là que le chiffre et le crédit du papier-monnaie ne peuvent que dépendre en très grande partie de la solidité du gage donné.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, le gouvernement, obligeant tout le monde à reconstruire, avait eu 200 millions de piastres à prêter à ceux qui se seraient trouvés dans les conditions voulues, il n'aurait eu à prendre qu'une mesure analogue à celle qu'il a prise en créant sa banque d'économie ; il aurait établi une banque d'hypothèque, dont le capital eût été fourni en caïnés portant un intérêt particulier, afin qu'ils ne fussent pas en concurrence avec les caïnés ordinaires. Ces prêts eussent été faits à 6 pour cent d'intérêt, et le remboursement, qui aurait pu être fixé à partir de la cinquième année jusqu'à la dixième, eût été garanti par la valeur même du terrain des maisons reconstruites. Aux échéances, si les emprunteurs n'avaient pas su s'acquitter, la banque d'hypothèque aurait eu la faculté de disposer des gages donnés ; et comme ces gages conservent toujours leur valeur, le gouvernement aurait eu toute facilité de rentrer dans les avances faites ; et c'est seulement alors qu'il eût retiré les caïnés de la circulation ; ce qui aurait été spécifié sous les caïnés eux-mêmes, afin que tout fût établi avec la plus entière loyauté.

Les avantages de cette mesure sont évidens : le gouvernement aurait prêt 200 millions, à 6 pour cent, sans bourse délier, tandis que la plupart des propriétaires, sans être à l'abri des incendies, ont emprunté à 12 au moins, ce qui aurait fait pour eux dans l'espace de 5 à 10 ans, une économie de quelque 80 millions, et pour le gouvernement un bénéfice, par conséquent, de pareille valeur ; et de plus, ce qui est le point le plus important, toutes les maisons à reconstruire, l'auraient été en pierre ; bienfait immense au point de vue de l'embellissement de la capitale et de la sécurité des habitans, qui auraient été pour toujours affranchis du terrible et ruineux impôt des incendies. Et remarquez que l'émission des caïnés de la banque d'hypothèque, par cela même que ces caïnés auraient été spéciaux et couverts par un gage destructible et sans dépréciation, n'eût fait aucun tort à la circulation des caïnés ordinaires ; elle aurait plutôt fortifié leur crédit, puisqu'elle leur aurait augmenté, sans aucun risque, les ressources du trésor.

Aujourd'hui, comme nous l'avons dit, nous ne faisons qu'indiquer cette idée qui est susceptible de longs développemens ; elle est bonne en principe et sans difficulté dans la pratique. Si le gouvernement a le loisir de s'en occuper, il s'en convaincra facilement, et alors Constantinople pourrait avoir une banque d'hypothèque dont les effets, nous venons de le prouver, seraient immenses.

Nous sommes un peu loin de la hauteur des édifices fixée par l'article 10 sur les constructions. Nous n'avons rien à dire pour le moment sur ceux des maisons en pierre qui doivent être de 20 pîcs ; et nous trouvons qu'on a sagement fait de limiter à 14 celles des maisons en bois. Entre ces deux hauteurs la différence est de 6, et elle est nécessaire du moment qu'on ne défendait pas les constructions en bois. Sera-t-elle suffisante dans tous les cas ? Il est permis d'en douter. Quel est le sens de cette différence ? C'est une mesure de précaution ; par elle, on a pensé que le foyer d'un incendie qui éclaterait dans une maison en bois, étant plus bas que le faite des maisons en pierre, ces dernières seraient atteintes plus difficilement par leur toiture. Dans la supposition même où les incendies n'auraient que ce moyen pour étendre leurs ravages, ce qui n'est pas, tant s'en faut, on doit savoir que les flammes d'une maison en combustion s'élèvent toujours au moins à une quinzaine de pîcs de hauteur, et que les flammèches que le vent enlève au foyer, vont plus haut encore et tombent à de grandes distances.

Il y a donc de la hauteur entre les maisons en bois et celles en pierre, mais on ne doit pas faire ressembler la ligne supérieure des édifices à une espèce de toit, chose disgracieuse assurément, et sera un bien faible préservatif contre l'extension des incendies. Et d'ailleurs, la hauteur de 20 pîcs pour les maisons en pierre n'est que facultative, et il est à craindre que beaucoup de ces maisons n'aient pas plus d'élevation que celles en bois. Que devient alors la différence précautionneuse fixée par l'article 10 ? Il n'y avait qu'un moyen de barrer le passage aux incendies ; ce moyen, c'était la défense absolue de reconstruire en bois. Nous sommes convaincus que tôt ou tard il faudra l'employer. A un prochain numéro, nous leur en parlerons.

Hier samedi, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte sous la présidence du Grand-Vézir.

Par ordonnance impériale du 6 de ce mois, Sarin pach, ex-grand-vézir, est nommé gouverneur-général de Rhodavindjan, en remplacement d'Izzet-Mehmet pach, promu récemment à ce poste où il n'a pu se rendre pour raison de santé ; Munib pach, ex-gouverneur de Tricala, est nommé gouverneur de Sivas.

Par une autre ordonnance impériale : Atif bey, sous-directeur de la chancellerie du ministère des affaires étrangères, a été nommé chef du bureau de la correspondance du même département ; Kamil bey, introduit dans des ambassades ; El-Nouri bey, sous directeur du bureau de la correspondance du grand vézir. Sont promus au grade de fonctionnaires du premier rang de la seconde classe ; Mustafa bey est nommé membre du conseil de Police ; Mustafa bey, Riza bey et Zia bey, membres du bureau de la correspondance du grand-vézir, sont promus au rang de fonctionnaires de troisième classe.

Les nouvelles de Vienne que nous avons reçues vendredi vont jusqu'au 28 août. Voici les détails officiels que donne la Gazette de cette ville du 23 août sur le fait le plus saillant de la guerre de Hongrie, la reddition de Gorgey :

Après la défaite euvée à Waitzen et pendant le retraite de Gorgey, les troupes autrichiennes d'entrée en négociations avec les généraux russes Rüdiger et Tscholajeff, ainsi qu'avec le feld-maréchal Paskewitch lui-même. Mais comme les Russes ont refusé d'accepter la proposition que la demande d'une médiation du pacification

et non pas le désir d'une reddition absolue, elles ont été reprises aussitôt. Le 1 août, toutefois, le baron de Gorgey, qui avait été nommé par le feld-maréchal d'Al-Art, dans laquelle il déclarait que, par suite de la dissolution du gouvernement provisoire de la Hongrie, il se trouvait appelé à accepter la situation qu'il avait créée, et de rendre sans condition, et que lui, ainsi que tous les officiers et soldats de son corps d'armée, étaient prêts à déposer les armes devant l'armée de S. M. l'Empereur de Russie. Et même temps, il exprimait la conviction que les commandans des autres corps suivraient son exemple. La position désespérée de Gorgey et de son corps, pour ainsi dire à découvert, fut répétée par les troupes russes, et d'un autre côté les succès rapportés par le baron Hayau, en laissant, à la vérité, aucun doute sur la destruction imminente qui était réservée à cette colonne. Cependant le maréchal Paskewitch, mal par le fait de mettre une telle effusion de sang et d'épargner à sa partie des aînés autrichiens la prolongation des horreurs de la guerre, se détermina à accepter la reddition absolue de Gorgey et de ses troupes. Le général Rüdiger reprit l'ordre de reculer cette colonne avec son corps d'armée et d'effectuer le désarmement. Les 138 caïnés, ainsi que les munitions, chevaux, armes et provisions, qui furent ôtés au corps de Gorgey, furent déposés à Gorgey, pour ainsi dire à découvert, et les troupes russes, sous le commandement de Paskewitch, se prirent simultanément les mesures nécessaires afin de pouvoir mettre au plus tôt à la disposition du souverain hongrois les insurgés qui s'étaient en ce moment sous la surveillance des troupes russes.

D'autres détails se trouvent dans le rapport suivant du général Hayau, en date de Temeswar le 18 août, publiés dans la Gazette de Vienne du 24 août :

La bataille victorieuse de Temeswar du 9 août nous a permis par résultat de délivrer cette forteresse aux mains de nos troupes. L'armée insurgée une telle défaite qu'elle n'est plus en état d'opposer une résistance sérieuse. Pendant la nuit du 10 au 11, les troupes russes ont eu tout le caractère d'une fuite ; l'armée d'arrière lui des masses de fusils, de montures, de caïnés et de canon, ainsi que des milliers de munitions. Le nombre des prisonniers et des blessés en notre pouvoir s'élève à 5, jour de la bataille de Gorgey, se monte déjà à 18,000. Un nombre égal a été déposé les armes et retourné dans ses foyers, ainsi que l'infanterie de l'armée ennemie dissoute.

Gorgey qui, par la vitesse de son mouvement, avait échappé à la grande armée sur la Thuria, fut poursuivi par les troupes de nos troupes, et son échec avait été mis en fuite par les Russes et par Gorgey. Son but était de rejoindre l'armée magyar du Sud. Il croyait déjà avoir échappé à l'armée et avoir effectué la jonction ; mais l'armée autrichienne du Danube (1) avait déjà forcé l'ennemi à lever le siège de Temeswar et menacé Art sur la rive gauche de la Marosch. Le 10 août, le lieutenant-feld-maréchal Schlick rentra, près d'Arad, avec une partie de son armée, l'avant-garde de Gorgey, forte de 4 à 5,000 hommes, et qui venait d'être vaincue et débouché, et les troupes de Gorgey, qui s'étaient réfugiés à Arad, furent vaincues par les troupes de nos troupes. Gorgey essaya ensuite de prendre la route de Kadiava, qui est un point sur la Marosch, afin de pouvoir arriver par là jusqu'à Lengyel. Mais prévoyant ce cas, j'avais dirigé une colonne sur Lipitz, elle fut vaincue l'avant-garde de Gorgey, qui fut vaincue par nos troupes. Gorgey fut vaincu et se rendit à Lengyel. Il fut vaincu et se rendit à Lengyel. Il fut vaincu et se rendit à Lengyel.

Par ordonnance impériale du 6 de ce mois, Sarin pach, ex-grand-vézir, est nommé gouverneur-général de Rhodavindjan, en remplacement d'Izzet-Mehmet pach, promu récemment à ce poste où il n'a pu se rendre pour raison de santé ; Munib pach, ex-gouverneur de Tricala, est nommé gouverneur de Sivas.

Par une autre ordonnance impériale : Atif bey, sous-directeur de la chancellerie du ministère des affaires étrangères, a été nommé chef du bureau de la correspondance du même département ; Kamil bey, introduit dans des ambassades ; El-Nouri bey, sous directeur du bureau de la correspondance du grand vézir. Sont promus au grade de fonctionnaires du premier rang de la seconde classe ; Mustafa bey est nommé membre du conseil de Police ; Mustafa bey, Riza bey et Zia bey, membres du bureau de la correspondance du grand-vézir, sont promus au rang de fonctionnaires de troisième classe.

Les nouvelles de Vienne que nous avons reçues vendredi vont jusqu'au 28 août. Voici les détails officiels que donne la Gazette de cette ville du 23 août sur le fait le plus saillant de la guerre de Hongrie, la reddition de Gorgey :

Après la défaite euvée à Waitzen et pendant le retraite de Gorgey, les troupes autrichiennes d'entrée en négociations avec les généraux russes Rüdiger et Tscholajeff, ainsi qu'avec le feld-maréchal Paskewitch lui-même. Mais comme les Russes ont refusé d'accepter la proposition que la demande d'une médiation du pacification

et non pas le désir d'une reddition absolue, elles ont été reprises aussitôt. Le 1 août, toutefois, le baron de Gorgey, qui avait été nommé par le feld-maréchal d'Al-Art, dans laquelle il déclarait que, par suite de la dissolution du gouvernement provisoire de la Hongrie, il se trouvait appelé à accepter la situation qu'il avait créée, et de rendre sans condition, et que lui, ainsi que tous les officiers et soldats de son corps d'armée, étaient prêts à déposer les armes devant l'armée de S. M. l'Empereur de Russie. Et même temps, il exprimait la conviction que les commandans des autres corps suivraient son exemple. La position désespérée de Gorgey et de son corps, pour ainsi dire à découvert, fut répétée par les troupes russes, et d'un autre côté les succès rapportés par le baron Hayau, en laissant, à la vérité, aucun doute sur la destruction imminente qui était réservée à cette colonne. Cependant le maréchal Paskewitch, mal par le fait de mettre une telle effusion de sang et d'épargner à sa partie des aînés autrichiens la prolongation des horreurs de la guerre, se détermina à accepter la reddition absolue de Gorgey et de ses troupes. Le général Rüdiger reprit l'ordre de reculer cette colonne avec son corps d'armée et d'effectuer le désarmement. Les 138 caïnés, ainsi que les munitions, chevaux, armes et provisions, qui furent ôtés au corps de Gorgey, furent déposés à Gorgey, pour ainsi dire à découvert, et les troupes russes, sous le commandement de Paskewitch, se prirent simultanément les mesures nécessaires afin de pouvoir mettre au plus tôt à la disposition du souverain hongrois les insurgés qui s'étaient en ce moment sous la surveillance des troupes russes.

Il résulte des rapports postérieurs du général Hayau que Tacet fut occupé le 16.

Les insurgés se partageront encore une fois en deux. Vécsey et Kmetz avec le plus grand partie des troupes se retirèrent vers le nord pour gagner la Marosch, Buz, Gyevy et Percsény, le cadet, se dirigèrent vers la Transylvanie. Le corps de Vécsey se débanda en grande partie chemin-faisant, le reste de 2,000 hommes et 200 chevaux, se rendit à l'armée russe au sud, et fut vaincu. Vécsey l'année par sa fuite. Kmetz s'était réfugié à Bem et Gyevy forest pour ainsi dire par la zone corps d'armée, dont le gros fut son entrée à Deva le 10. Le village de Gyevy et Percsény des troupes de Bem (8,000 hommes avec 50 pièces de canon) s'était rendu au général Lüdner. (1) Bem et Gyevy s'étaient d'abord, dans la direction de Ruseburg. Le reste de leurs troupes (5 à 5,000 hommes avec plusieurs centaines de chariots de bagage) furent pris par le 3<sup>e</sup> corps d'armée, à l'exception d'un millier d'hommes, environ qui se dispersèrent dans les montagnes situées des deux côtés de la Marosch. Toutes celles, du 16 au 20 août, 15,000 insurgés et 150 caïnés tombèrent entre les mains des troupes russes dans le comitat de Banat et en Transylvanie. Le général hongrois Desseffy s'est rendu au lieutenant-feld-maréchal autrichien Wallmoden. D'immenses provisions dans les caïnés de cette forteresse, on trouva aussi plusieurs caïnés renfermant les machines de batteries à vapeur et des locomotives emportées par les insurgés lors de leur retraite de Percsény et de Szolnok. On y a trouvé aussi le press servant à la fabrication des billets de banque. Le feld-maréchal Wallmoden a été vaincu par nos troupes autrichiennes les chefs des troupes, les députés de la diète hongroise ainsi que tous les prisonniers et le matériel de guerre qui étaient tombés aux mains des troupes russes dans le comitat des dernières semaines. Les personnes ainsi que les objets en question vont être mis en dépôt dans les deux forteresses d'Arad et de Temeswar.

On lit également dans la Gazette de Vienne :

Par un ordre du jour daté de Temeswar, le 18 août, le général Hayau a promu une amnistie générale pour tous les soldats et sous-officiers qui ayant appartenu antérieurement à l'armée insurgée, ont passé, lors de la reddition de Gorgey, dans les rangs de nos troupes. Dans un autre ordre du jour de la même date, le remercie ses soldats de la bravoure et du dévouement dont ils ont fait preuve dans la dernière campagne, et les exhorte à observer la plus stricte discipline. Complaisant les intentions paternelles de notre Empereur, dit-il, et fidèle à une loi à jamais sacrée, il leur pardonne leurs fautes, leurs crimes, et vous prie de maintenir la discipline, et de nos frères hongrois, dont vous venez de briser les armes hostiles, que nous sommes venus vaincre, et de leur pardonner tout ce qui n'est que le produit de leur ignorance et de leur ignorance.

D'après des lettres de Belgrade du 31 août, le Banat était, à cette date, purgé des débris de l'armée hongroise. Les bateaux à vapeur autrichiens ont déjà repris leurs cours entre Semlin et Orsova. La forteresse de Peterwardein ne s'est pas rendue encore, mais deux officiers de la garnison sont allés à Temeswar pour se convaincre en personne de l'exactitude des nouvelles qui y avaient couru sur la reddition de Gorgey et la défaite totale des insurgés.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DU COMMANDANT MILITAIRE DE TRIESTE, DATÉE DU 24 OCTOBRE ET ARRIVÉE À VIENNE LE 25.

Je rejois à l'instant, de la part du vicomte d'Alldorf, la nouvelle que Venise est restée à discrétion.

La reddition de Venise a eu lieu le 22 août. Ce jour-là, cinq députés de Venise se présentèrent à la villa Papadopoli près de Mestre, quartier-général du général Gorzkowski, pour se rendre au nom de leurs commettans leur soumission à S. M. l'Empereur d'Autriche. Un acte en forme fut aussitôt dressé et signé d'un côté par les généraux Gorzkowski et Hess et l'aide-de-camp du premier, comte Marzani, et de l'autre par les cinq députés précités. Cet acte renferme l'engagement d'effectuer la reddition de Venise strictement d'après les prescriptions de la dernière proclamation du maréchal Radetzky, du 13 août. Il contient, en outre, quelques indications sur les personnes qui devaient quitter Venise avant la reddition, et sur les personnes qui devaient rester provisoirement, dans l'intérêt de la tranquillité, par rapport au papier-monnaie en circulation dans Venise.

D'après des rapports officiels datés de Venise le 23 août, il résulte que les troupes autrichiennes ont repris possession de Venise le 23 août, d'après un bulletin de Radetzky.